



En raison de l'ouverture d'une enquête judiciaire : **ZEGHMATI ANNONCE L'ARRÊT DU PORT DU BRACELET ÉLECTRONIQUE** p.3

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

DES RELATIONS AU BEAU FIXE p.2

Tout indique que les relations entre l'Algérie et l'Allemagne sont au beau fixe et ont un bel avenir. «La coopération bilatérale et les perspectives de sa promotion dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples amis», selon les termes du communiqué de la Présidence de la République, ont été évoqués, jeudi, dans l'entretien téléphonique qu'a eu le Président Abdelmadjid Tebboune avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier.



© Photo : D.R



LA MISE DE LA SNVI SOUS LA TUTELLE DU MDN
Le dossier sera prochainement examiné par le CPE

p.3

ÉVENTUELLE RÉDUCTION DES TARIFS DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER



Attar répond : «Le gaz est vendu dix fois moins cher en Algérie»

p.4

Belhimer

La réactivation du Fonds d'aide à la presse programmée pour 2021

La réactivation du Fonds d'aide à la presse, gelé en 2014, est programmée pour l'année en cours, a annoncé le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

Port d'Annaba

Signature de trois conventions d'exportation d'un million de tonnes de clinker

L'entreprise portuaire d'Annaba a conclu jeudi trois conventions commerciales avec des partenaires économiques producteurs de ciment pour l'exportation à partir de ce port d'un million de tonnes de clinker en 2021.



Covid-19 :

Inauguration du pavillon offert par l'ANIE au ministère de la Santé

Le pavillon dédié à l'admission et à la prise en charge des cas Covid-19 et offert, à titre provisoire, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a été inauguré, à Alger.

Algérie-Allemagne

Des relations au beau fixe

Tout indique que les relations entre l'Algérie et l'Allemagne sont au beau fixe et ont un bel avenir. «La coopération bilatérale et les perspectives de sa promotion dans tous les domaines, au mieux des intérêts des deux peuples amis», selon les termes du communiqué de la Présidence de la République, ont été évoqués, jeudi, dans l'entretien téléphonique qu'a eu le Président Abdelmadjid Tebboune avec le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier.

Le président Tebboune a fait part à son homologue allemand de ses remerciements et de sa gratitude pour la prise en charge médicale dont il a bénéficié depuis son arrivée en Allemagne. Le Président allemand a, à son tour, «adressé au Président Tebboune ses vœux de santé, et de prospérité et de progrès au peuple algérien», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, «le Président allemand a adressé une invitation pour une visite officielle en Allemagne au président de la République, qui l'a acceptée en le remerciant». La visite sera programmée après la fin de la pandémie, conclut le communiqué. Tout se passe bien entre les deux pays comme le prouvent, au plan politique, l'échange de visites au plus haut niveau, et, au niveau économique, l'accord de création de la commission économique mixte algéro-allemande (2011) et le récent accord de coopération énergétique, signé en 2020, entre le ministère de l'Intérieur et l'Agence allemande de coopération pour accompagner les wilayas et les communes dans leurs efforts de développement de l'usage des technologies modernes et des énergies renouvelables.

En effet, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (Miclaf) et l'Agence allemande de coopération (GIZ) ont procédé en décembre dernier à Alger à la signature du contrat d'exécution du projet «communes vertes» afin d'appuyer les communes dans leurs efforts de développer l'utilisation des technologies d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Ce projet ayant pour objectif de faire contribuer les communes à



■ Tout se passe bien entre les deux pays comme le prouvent l'échange de visites au plus haut niveau. (Photo : D.R)

la réalisation des objectifs nationaux de transition énergétique concernera quatre communes-pilotes pour l'élaboration de plans énergétiques commu-

naux durables ainsi que 30 communes-pilotes pour le déploiement de tableaux de bord de suivi des consommations énergétiques. Le chargé de la co-

opération au sein de l'Ambassade d'Allemagne en Algérie, Jürgen Wolke, avait estimé que la signature de ce contrat fait partie des nombreuses initiatives de coopération énergétique entre les deux pays, notant la dynamique de coopération technique intensifiée entre les deux partenaires dans ce secteur. Avec plus de 1.500 communes, «l'Algérie possède un répertoire très important de multiplicateurs pouvant donner l'exemple à un nombre important de citoyens», a fait observer le représentant allemand.

Ce projet qui s'étale jusqu'en 2023 a pour objectifs la réduction durable de la consommation d'énergie dans les communes-pilotes, l'amélioration de la gestion de l'énergie au niveau communal, l'élargissement des résultats à d'autres communes et la réalisation d'un cadre incitatif pour la promotion des EnR et de l'efficacité énergétique au niveau communal.

A la fin du mois dernier, le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'Assemblée populaire nationale (APN), Lies Saadi, qui recevait l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Elisabeth Wolbers, s'est félicité de la dynamique des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, et a souligné la nécessité d'étendre les efforts aux domaines culturel et scientifique. Pour sa part, l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie a mis en avant «la qualité des relations entre les deux pays», appelant à «tout mettre en œuvre pour les renforcer, notamment dans la conjoncture que traverse le monde en raison de la pandémie de la Covid-19».

On peut noter une convergence de vues sur la question de la décolonisation du Sahara occidental. La position de l'Allemagne envers la question sahraouie a été solennellement exprimée par Christoph Heussen, représentant allemand à l'ONU dans son intervention, en décembre dernier, lors des concertations du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental. «La solution définitive du problème doit s'effectuer dans un cadre onusien, conformément aux résolutions internationales y afférentes», avait-il alors soutenu. De même qu'il avait souligné que son pays «reste profondément attaché à une solution politique qui soit réellement dans l'intérêt de tous».

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

Comité de suivi

Boukadoum préside à Kidal les travaux du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali

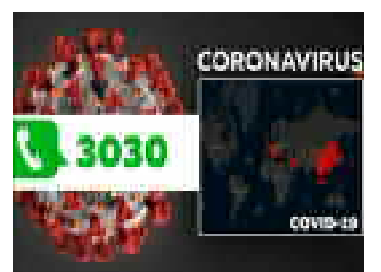
Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a présidé jeudi passé les travaux de la 42^{ème} session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, abrités pour la première fois par la ville de Kidal (nord du Mali).

«J'ai présidé, aujourd'hui (jeudi), les travaux de la 42^{ème} session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, lesquels ont été abrités pour la première fois par la ville de Kidal dans le Nord du Mali», a indiqué le ministre sur son compte Twitter ajoutant que «cela constitue un événement inédit et un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parrainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité».

Boukadoum qui effectue depuis mercredi une visite de travail au Mali a été reçu par le Président malien, Bah N'Daw, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les perspectives de les renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger.

Il a également eu des entretiens avec le vice-président du Mali, le colonel Assimi Goïta et le ministre de la réconciliation nationale, le colonel Ismael Wagué, avec lesquels il a abordé les relations bilatérales et les voies de promotion du processus de paix et de réconciliation que l'Algérie accompagne et soutient. Boukadoum a été également reçu à Bamako par M. Zeyni Moulaye, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali. Les deux ministres ont convenu de la poursuite des efforts pour promouvoir les relations bilatérales et donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation dans ce pays».

Agence



En raison de l'ouverture d'une enquête judiciaire :

Zeghmati annonce l'arrêt du port du bracelet électronique

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a annoncé, jeudi à Alger, «l'arrêt de l'utilisation» du bracelet électronique, car le dossier d'acquisition fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Zeghmati a fait état de «l'arrêt du bracelet électronique jusqu'à nouvel ordre», précisant qu'une enquête judiciaire «a été diligentée au niveau du tribunal de Sidi M'hamed sur l'opération d'acquisition à des sommes colossales en devises alors que des problèmes techniques empêchent son utilisation».

«Nous fondions de grands espoirs sur l'utilisation du bracelet électronique, mais ces espoirs se sont évanouis après la constatation de problèmes techniques empêchant la mise en œuvre de ce dispositif», a-t-il expliqué.

En réponse à une autre question relative «au refus» de certaines administrations l'exécution de décisions de justice définitives, le ministre a souligné que la loi est «claire, tout agent public ou admi-



■ Zeghmati : «La loi est claire, tout agent public ou administratif qui refuse de se conformer à la loi s'expose à des poursuites judiciaires». (Photo : D.R)

nistratif qui refuse de se conformer à la loi s'expose à des poursuites judiciaires», appelant «les concernés à se rapprocher du Parquet compétent pour déposer plainte».

A une question sur la nécessité de fermer l'établissement pénitentiaire de Bel-Air à Sétif, en raison de sa proximité des agglomérations, le ministre a écarté cette éventualité pour le moment par souci de préserver le bon fonctionnement des établissements pénitentiaires et judiciaires, soulignant que cet établissement ré-

servé à la détention préventive revêt une grande importance, de par sa proximité de la Cour de justice de Sétif, en attendant la réalisation d'un autre plus moderne. Le ministre a rappelé, dans ce sens, que l'activation des mécanismes nécessaires à la réduction de surpopulation carcérale à travers la construction d'autres établissements pénitentiaires en prenant en compte tous les aspects, notamment l'éloignement des agglomérations, figure parmi les priorités des autorités du pays. Par ailleurs, et concernant la

vente aux enchères et les mesures garantissant une large publication des annonces, M. Zeghmati a indiqué que la loi avait statué sur la publication des annonces portant vente aux enchères, rappelant que la procédure se fait par tous les moyens adéquats à l'importance des biens saisis, à savoir par voie d'affichage au niveau des tribunaux, des communes, des places publiques, des recettes des Impôts et des bureaux de poste.

Les annonces devront être, également, publiées dans les journaux quand la valeur des biens est supérieure à 200.000 DA, a poursuivi le ministre qui a souligné qu'en cas de lacunes enregistrées concernant la publication ou l'annonce, la préoccupation doit être soumise à la Commission concernée au niveau du ministère, qui s'attèle actuellement à la révision du Code de procédure civile et administrative.

Zeghmati a affirmé, dans ce sens, qu'en vertu du Code de procédure civile et administrative, le montant de la mise à prix et l'estimation sur le marché, en ce qui concerne l'immobilier ou les droits réels immobiliers, est fixé par un expert immobilier sur ordre du président du tribunal, conformément à la demande d'un huissier de justice et du créancier poursuivant.

L'estimation des biens immobiliers est confiée au commissaire-priseur, et ce, en vertu de la loi de 2016 portant organisation de la profession de commissaire-priseur.

Djamila Sai

BRÈVE

Inspection

Saïd Chanegriha inspecte des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inspecté jeudi, lors de la deuxième journée de sa visite à la 5^{ème} Région militaire à Constantine, des unités de fabrication militaire à Khenchela et à Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans la matinée de jeudi, deuxième jour et au niveau de la wilaya de Khenchela, le Général de Corps d'Armée a inspecté plusieurs unités de fabrication militaire, à l'instar de la société "Nimr-Algérie", spécialisée dans la fabrication des véhicules "Nimr", ainsi que l'Etablissement des Constructions Mécaniques de Khenchela (ECMK), qui prend en charge la fabrication des armes légères, où il a suivi un exposé présenté par le directeur de l'établissement avant d'inspecter les différentes chaînes de production et d'industrialisation», précise le communiqué. «Seriana, dans la wilaya de Batna, était la dernière étape de cette visite, lors de laquelle le Général de Corps d'Armée a inspecté l'Etablissement des réalisations industrielles Seriana (ERIS), spécialisé dans la fabrication des munitions outre les groupes électrogènes, et s'est enquis des différentes chaînes de production de cet établissement», ajoute la même source.

Agence

La mise de la SNVI sous la tutelle du MDN

Le dossier sera prochainement examiné par le CPE

Le dossier de la mise de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) sous tutelle de la Direction des industries militaires, relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), sera traité par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) dans les plus brefs délais, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali.

Le ministre a précisé lors d'une séance de questions orales tenue à l'Assemblée populaire nationale (APN) que le dossier «est sur la table du CPE» qui apporte les dernières retouches à ce dossier, ajoutant qu'il «ne reste plus que la signature». Cette démarche «profitera aux deux parties» et mènera à l'économie nationale, a souligné le ministre expliquant que la SNVI bénéficiera d'un plan de charge et d'un plan stratégique et sera intégrée dans un plan industriel, à la fois, civil et militaire. De son côté, le MDN ne sera pas obligé de consentir de gros investissements, profitant des équipements et autres infrastructures déjà existants au niveau de la SNVI pour laquelle l'Etat a investi près de 100 milliards de dinars, a affirmé le

ministre. A noter que la SNVI est partie signataire de la convention de 2012 portant création d'une société algérienne de production de poids lourd de type Mercedes-Benz. La partie algérienne détient 51% du capital de cette société représentée par la SNVI (34%) et le ministère de la Défense nationale (17%), tandis que le fonds d'investissement émirati «Aabar» détient un taux de 49% Daimler/Mercedes-Benz est le partenaire technologique de ce partenariat. Trois sociétés à capitaux mixtes avaient été créées en juillet 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de protocoles d'accords algéro-émirati-allemands pour le développement de l'industrie mécanique nationale.

Pour rappel, la Société algérienne de fabrication des véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAMV), a procédé, mercredi, en 2^{ème} région militaire à Tiaret, à la livraison de 708 véhicules multifonctions et véhicules utilitaires, sous la supervision directe de la Direction des Fabrication militaires du ministère de la Défense nationale, a indiqué un communiqué du MDN.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures du ministère de la Défense nationale et des différentes entreprises nationales, publiques et privées, selon le communiqué.

Les véhicules livrés sont destinés au transport de personnels, ambulances, et au transport de marchandises, au profit de la Direction centrale du Matériel du ministère de la Défense nationale, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Direction générale de la Sécurité nationale ainsi que des entreprises économiques civiles, publique et privées, a précisé la même source. Selon le MDN, ce processus s'inscrit dans «une dynamique du développement des différentes industries militaires notamment l'industrie mécanique à la lumière de la stratégie adoptée par le ministère de la Défense nationale avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer l'industrie nationale avec des produits de qualité répondant aux normes internationales».

Djamila Sai

KAOUTAR KRIKOU

Condition féminine

La femme algérienne, du rôle traditionnel au leadership

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé, jeudi lors de la 40^e session de la Commission de la femme arabe, que la femme algérienne a dépassé son rôle traditionnel pour se diriger vers le leadership à travers la parité dans l'accès aux postes d'emploi comme stipulé par le dernier amendement constitutionnel. Intervenant par visioconférence au cours de cette session, la ministre a précisé que la femme algérienne «a dépassé son rôle traditionnel vers le leadership à travers la parité dans l'accès aux postes d'emploi comme stipulé dans le dernier amendement constitutionnel qui a prévu le principe d'équité entre homme et femme», ce qui reflète, a-t-elle dit, «la volonté politique de l'Etat pour la promotion des droits et des acquis de la femme à l'instar des femmes du monde arabe». Lors de cette session présidée par la République de Djibouti, Mme Krikou a souligné que la femme «a démontré ses créativité et son savoir-faire durant la crise sanitaire» à travers sa contribution à la production économique et au soutien des efforts des staffs médicaux à la faveur de la confection des masques protecteurs et des aides humanitaires.

Soulignant que «l'autonomisation et la promotion de la femme sont au centre de tous les programmes de développement national, de manière à renforcer sa place dans la société politiquement, socialement et économiquement», la ministre a rappelé que le président de la République a instruit le Gouvernement de «l'impératif de soutenir l'implication de la femme dans le développement économique du pays, y compris les femmes au foyer».

A ce propos, Mme Krikou a indiqué que la politique nationale de l'emploi en Algérie «s'appuie sur la création d'activités économiques et des micro-entreprises notamment les start-ups, en vue, d'une part, d'encourager la femme à l'innovation et d'autre part, réaliser son autonomie financière», en témoigne la décision du président de la République de créer un Fonds de financement des start-ups, car convaincu en les innovations des jeunes notamment les femmes». Elle a ajouté que le niveau d'instruction supérieur de la femme lui a facilité l'accès au marché de l'emploi et de l'entrepreneuriat pour obtenir de meilleures opportunités d'emploi dans différents domaines et secteurs tant au niveau national que local, étant donné que les femmes représentent un taux considérable parmi les diplômés universitaires. A cette occasion, la ministre de la Solidarité a passé en revue l'expérience de l'Algérie en matière de traitement des conditions sanitaires difficiles du fait de la propagation du Covid-19, notamment en ce qui concerne la protection de la femme, relevant la prise de plusieurs mesures «préventives» par le Gouvernement dans le souci de préserver la sécurité des citoyens à travers la réduction du nombre des travailleurs dans les administrations et les établissements publics et privés, dont les femmes enceintes et celles ayant à charge des enfants à bas âge et les malades chroniques en leur accordant des congés exceptionnels rémunérés.

Agence

Éventuelle réduction des tarifs de gaz et d'électricité en hiver

Attar répond : «Le gaz est vendu dix fois moins cher en Algérie»

Subventionné par L'Etat, le coût réel du gaz algérien destiné à la consommation locale est vendu à perte. C'est ce qu'a affirmé, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, avant-hier, soulignant que «le gaz est vendu en Algérie dix fois moins cher que dans les autres pays grâce aux subventions de l'Etat».

Il a mis l'accent sur l'impératif de cibler ces subventions, appelant à l'adoption de nouveaux mécanismes pour orienter ces aides vers les catégories vulnérables. Quant à la réduction des prix du gaz en hiver, le ministre du secteur a écarté cette possibilité, précisant que «les montants affectés par l'Etat à la subvention de l'électricité dans les régions du Sud du pays a dépassé, en 2019, 18 mds de DA».

«Les subventions étatiques sur le gaz et l'électricité coûtent au Trésor public des sommes considérables, d'où la nécessité de prendre des mesures spéciales pour orienter ces aides vers les catégories vulnérables, notamment avec la hausse du niveau de consommation nationale de gaz (47 milliards de m³ en 2020),



Le ministre a écarté la possibilité de réduire les prix du gaz en hiver. (Photo : DR)

a-t-il recommandé, lors de son intervention devant les députés lors d'une séance plénière.

Cette réponse est adressée aux députés qui l'ont déjà interpellé sur l'éventuelle réduction des prix du gaz et de l'électricité, exceptionnellement «en hiver pour certaines villes les plus impactées durant cette saison».

«L'établissement des prix du gaz et de l'électricité ne relevait pas des prérogatives de son département mais de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg), qui fixe le prix à

34,17 centimes par thermie, en vertu d'une décision, alors que le prix réel est de 42,89 centimes par thermie», a-t-il expliqué.

De plus la situation financière de la Sonelgaz ne lui permet pas de prendre ce risque.

Pour M.Attar, la situation «ne permet pas à Sonelgaz de préserver son équilibre financier», précisant que «celle-ci recourt, dans sa tarification, à quatre tranches, à travers lesquelles, elle prend compte de la nécessité de préserver le pouvoir d'achat du consommateur. La tranche 1 ap-

pelée tranche sociale, est estimée à 16,82 DA/Th (en cas d'une consommation inférieure à 375 Th), alors que «le tarif de la tranche 2 est estimé à 0,3245 DA/th. Le soutien de l'Etat représente un taux de 65 % de la valeur de consommation des ménages dans les régions du Sud du pays», a ajouté le ministre.

Interrogé, également, sur «la réticence des compagnies relevant du Groupe Sonatrach, quant à la réalisation de certaines structures publiques dont le manque se fait sentir dans la wilaya d'Illizi, notamment celles relatives aux infrastructures et portant essentiellement sur la vie du citoyen, et ce, en dépit de l'inscription des projets depuis plus de dix années», M. Attar a affirmé que «cette responsabilité incombe aux autorités locales et ne relève pas de la compétence de Sonatrach». Cette dernière «peut uniquement contribuer avec un soutien financier ou à travers la participation via des filiales dans la réalisation de certains projets dans le respect du code des marchés», a-t-il souligné.

Le ministre a toujours situé les prérogatives de la Sonatrach dans celles d'accomplissement de ses métiers de base.

Samira Takharboucht

PHARMACEUTIQUE

concurrence

Le Conseil n'entend pas «juger la conduite des opérateurs»

Le Conseil de la Concurrence vise, à travers ses recommandations à améliorer le fonctionnement concurrentiel du secteur pharmaceutique, et n'entend en aucun cas juger les conduites des opérateurs ni d'émettre des sanctions à leur encontre, a-t-il assuré dans un communiqué.

Revenant sur les recommandations relatives au secteur des médicaments à usage humain, préconisées par le Conseil à l'issue d'une étude réalisée entre 2015 et 2019 sur la «concurrentiabilité» de ce marché, le Conseil a souligné qu'il s'agissait de recommandations émises dans le cadre de ses missions consultatives pour améliorer le fonctionnement concurrentiel de ce marché.

Ces recommandations «ne sont pas contraignantes pour les pouvoirs publics et les acteurs du marché», a-t-il tenu à clarifier, en précisant que les acteurs concernés «peuvent les prendre en charge ou les ignorer si elles s'avèrent peu pertinentes et incompatibles avec les politiques adoptées en la matière».

Dans son document, le Conseil considère que l'application des règles de la concurrence et de la transparence dans les marchés stimulera l'investissement national et étranger pour développer la production nationale.

Rappelant les principaux constats relevés par son étude sur les distorsions au droit de la concurrence dans le marché, le Conseil a notamment cité l'existence d'«oligopoles» et de «positions dominantes» accaparant plus de 40% des parts du marché, jugeant que cette situation «a un impact négatif en termes de disponibilité, de prix, de qualité et d'accessibilité aux médicaments».

L'étude parle également de «conflits d'intérêts» au niveau de la chaîne de valeur (production, importation et distribution), en soulignant que cette situation a été également confirmée par les experts nationaux du secteur qui se sont déjà exprimés sur ce problème à travers les médias. Les initiateurs de l'étude ont relevé par ailleurs une inadéquation entre l'offre et la demande générant des pénuries récurrentes pour certains médicaments, parfois essentiels. Tout en réfutant les propos de certains producteurs, selon lesquels cette étude a été réalisée par les experts de l'Union européenne pour préconiser l'ouverture du marché national du médicament aux importations européennes, le Conseil précise que, dans son étude, menée par des experts nationaux, il a mis en exergue «les résultats positifs réalisés par les politiques publiques des gouvernements successifs pour la promotion de la production nationale du médicament et l'encouragement du générique qui réduit la facture des importations».

Agence

Plus de 13,2 milliards de dinars de transactions commerciales non facturées enregistrées

La valeur des transferts illicites de devises s'élève à plus de 10 milliards DA

«Les opérations de contrôle menées par la brigade mixte (Impôts-Douanes-Commerce) ont permis de révéler un montant de 13,2 milliards de dinars de transactions commerciales non facturées en 2020, affichant une baisse de 35,90 % par rapport à 2019 où ce montant s'était élevé à plus de 20,6 milliards de dinars», selon le communiqué des services de contrôle relevant du ministère du Commerce et d'autres organes, rendu public avant-hier.

De son côté, le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, a déclaré, dans la même journée, que «les services des Douanes ont enregistré en 2020 plus de 500 infractions liées à des transferts illicites de devises qui ont donné lieu à 42 milliards de dinars d'amendes».

Force est de reconnaître qu'en 2020 le nombre d'infractions commises dans le cadre du commerce extérieur a baissé en raison de la crise sanitaire du Covid-19 qui a ralenti le mouvement des flux commerciaux et la rigueur des services de Douanes qui ont été dotés de nouveau scanner et équipement de surveillance des opérations de transaction financières à l'importation et à l'exportation. Même constat fait par les brigades opérationnelles mixtes, constituée dans le cadre de «la coordination intersectorielle en matière de contrôle, le ministère du Commerce recense quatre partenaires, en l'occurrence les ministères des Finances, de l'Agriculture et du Développement Rural, de la Santé et de la Réforme Hospitalière, et l'Industrie. Cela a entraîné la mise en place de cinq brigades opérationnelles mixtes (commerce-impôts-douanes, commerce-vétérinaire, commerce-phytosanitaire, commerce-santé et commerce-métrologie légale), a relevé la même source.

Au cours de 2020, cette brigade a effectué «1.495 interventions ayant abouti à l'enregistrement de 511 contraventions et de 474 procès-verbaux, dont la valeur des produits saisis a atteint 324,15 millions de DA, selon le même rapport. Ce dernier a fait un état de la situation globale des interventions commerciales menées par la brigade opérationnelle mixte en 2020, qui s'élèvent à 35.737 interventions, contre 33.217 interventions en 2019 (+ 7,59 %) dont 4.129 procès-verbaux, contre 4.024 PV en 2019, en hausse + 2,61 %, tirées vers le haut par la violation récurrente des restrictions sanitaires. Quant au volume des saisies opérées a atteint 30.394 tonnes, contre 164,79 tonnes en 2019 (+ 84,44 %), d'une valeur de 426,10 millions de DA, contre 1,05 mds de DA en 2019 (- 59,46 %) », a indiqué le même communiqué, estimant dans le même cadre des interventions et contrôle le «nombre de propositions de fermeture administrative à 425 en 2020, contre 340 en 2019 (+ 25 %). «D'autre part, les statistiques relatives à l'atteinte à la conformité des produits, ce rapport a fait état d'un nombre de 115 prélèvements d'échantillons dont 21 non conformes.

Les cinq brigades se sont investies dans la lutte contre toutes les infractions liées au secteur commercial, sanitaire, industriel et pharmaceutique. La brigade mixte «Commerce-Santé» a «mené 5.305 interventions qui se sont soldées par la constatation de 159 infractions et l'établissement de 149 PV. La quantité des produits saisis par cette brigade a atteint 3,83 tonnes d'une valeur de 8,76 millions DA», révèle la même source, relevant, dans la même prérogative, «2.479 interventions effectuées dans le domaine «commerce-phytosanitaire qui se soldent de la constatation de 141 infractions et l'établissement de

107 PV», alors que «la quantité des produits saisis par cette brigade a atteint 19,93 tonnes d'une valeur de 20,96 millions DA». Cette action de contrôle coordonnée entre les cinq départements ministériels témoignent de la mobilisation tous azimuts pour intensifier la lutte contre les crimes économiques et financiers.

Dans le même registre, le ministre des Finances a révélé que «les services des Douanes ont enregistré en 2020 un total de 17.000 infractions, dont 504 portant sur des transferts illicites de devises pour un équivalent de 10 milliards de DA qui ont donné lieu à 42 milliards de DA d'amende», précisant qu'«en 2020, ils ont saisi 456.000 euros, 34.000 dollars américains, 65.000 dinars tunisiens et 640.000 dinars algériens». Il a expliqué ces importantes saisies malgré la stagnation des flux commerciaux, notamment, des contrebandes frontalières, par «les nouvelles mesures prises pour renforcer les capacités de détection des opérations présentant un risque de transferts illicite de capitaux, mais aussi en matière de lutte contre toutes les formes de criminalités transfrontalières». «Parmi ces mesures, l'article 118 de la loi de Finances 2021 qui dispose, entre autres, qu'en dehors des opérations portant sur les produits stratégiques, le paiement des opérations d'importation des produits destinés à la vente en l'état, s'effectue au moyen d'un instrument de paiement dit à terme payable 45 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises», a-t-il soutenu. En réponse à la question sur le marché informel de la devise, le ministre a assuré que «son département s'attelle à y trouver une solution en associant tous les acteurs à travers une approche globale. «Sans aborder la solution de l'ouverture des bureaux de changes».

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation

43 morts et 171 blessés en une semaine

Quarante-trois (43) personnes ont trouvé la mort et 171 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs régions du pays, entre le 27 octobre et le 2 novembre, a indiqué mercredi un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Les wilayas d'Alger et de Constantine ont enregistré huit accidents, suivies de Blida et de Batna (sept), a précisé la source. D'autre part, aucun accident n'a été enregistré dans les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Naama, Béchar, Tindouf, Oum El Bouaghi et El Taref. Les principales causes à l'origine de ces accidents sont le facteur humain en premier lieu (84%), en raison de l'excès de vitesse et des dépassements dangereux ainsi que le non-respect de la distance de sécurité, outre les facteurs liés à l'état du véhicule et des routes. A ce titre, le Commandement de la GN invite les citoyens et les usagers de la route à faire preuve de responsabilité, respecter le code de la route afin de préserver les vies des citoyens. Le numéro vert (1055) est mis à la disposition des concernés pour demander aide, secours ou intervention en cas de besoin, le site tarik.dz, en vue de se renseigner sur l'état des routes ainsi que le site dédié aux prés-plaintes <https://ppgn.mdn.dz>, rappelle la source.

R.R.

ICT Maghreb

Salon des technologies de l'information et de la communication à Alger

Alger renoue avec les événements IT. Le Salon des technologies de l'information et de la communication (ICT Maghreb) se tiendra du 15 au 17 mars prochain au palais de la Culture Moufdi Zakaria Alger sous le parrainage du ministre de la Poste et des Télécommunication ainsi que du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie du savoir et des start-ups.

Organisé par Prolinkom Consulting et MMC Communication, ce salon professionnel convie l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux du Numérique en Algérie et dans la région du Maghreb. Une centaine d'exposants est attendue pour ce carrefour d'échanges entre fournisseurs et donneurs d'ordre de



premier rang. Entreprises, Experts, start-ups, étudiants et médias se côtoieront également au sein des espaces du salon. L'évènement, qui constitue une véritable rencontre Networking, engendrera des opportunités d'affaires pour les opérateurs du secteur des Télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions finan-

cières et organisations gouvernementales. Une trentaine de conférences et ateliers sont programmées sur les trois jours du salon. Bien entendu, la sécurité sanitaire demeure notre priorité aussi bien pour les exposants que le visitat face à ce contexte pandémique. Un protocole spécial-Covid-19 est prévu pour la circonstance. La même juridiction a prononcé un verdict.

Agence

El-Oued : le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi bientôt ouvert à l'activité commerciale



Le poste frontalier terrestre de Taleb-Larbi sera bientôt ouvert à l'activité commerciale avec les pays du voisinage, via la Tunisie limitrophe, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

(Photo > D. R.)

Brahim Merad : 50 milliards de DA pour la prise en charge des zones d'ombre en 2021



Le chargé de mission à la présidence de la République, Brahim Merad a fait état mercredi à Alger de la mobilisation d'une enveloppe de 50 milliards de DA, au titre de la loi de Finances 2021, pour la prise en charge des projets prévus pour les zones d'ombre. (Photo > D. R.)

Relizane

Le parc de Merdjat Sidi Abed pris d'assaut

Le parc de Merdjat Sidi Abed, rattaché à la daïra de Oued Rhiou, situé au Nord de Relizane semble avoir pris goût aux espaces de détente et de loisirs par les familles, sans pour autant négliger les activités industrielles et commerciales, parfois de haute facture. Ainsi, après l'inauguration, voilà moins d'un mois du parc constitué de divers jeux et des coins de repos et surtout, dit-on, les services et prestation qu'il assure, voilà, certes plus modeste mais pas moins agréable que les pouvoirs publics de ladite daïra ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'inauguration d'une



aire de jeux et de détente à la forêt récréative sur la route nationale RN-4, en allant vers la wilaya limitrophe de Chlef. L'es-

pace dédié, essentiellement aux enfants, sans exclure les adultes, qui se faisant accompagnateurs, ne manqueront pas de

profiter de quelques moments de repos, en pleine nature, comprenant une balançoire, un toboggan et quelques bancs, d'autant que pour et l'accès aux lieux et la sécurité de leurs véhicules, ils n'auront pas à s'inquiéter puisqu'ils n'auront pas à passer par la caisse et disposeront d'un parking gardé et gratuit. La seule exigence porte sur l'impératif de veiller à ne pas polluer l'endroit en y déposant, au terme de leur après-midi récréatif, restes de nourritures, go-belets, bouteilles en plastiques et autres détritrus.

N.Malik

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67

CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulat) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

La journaliste Tinhinane Lacey tuée de plusieurs coups de couteau assésés par son mari



La journaliste de la chaîne Tamazight (TV4) de la télévision nationale, Tinhinane Lacey, décédée en janvier dernier, a été «tuée de plusieurs coups de couteau assésés par son mari» qui a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent, a indiqué mercredi un communiqué des services de la Sûreté d'Alger. (Photo > D. R.)

La plateforme algérienne «Maqraa» attire des milliers d'adeptes de la récitation du Coran



La plateforme numérique algérienne de récitation du Coran «Maqraa», mise en place par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs au cours du Ramadan de l'année dernière, attire des milliers d'étudiants et de récitateurs d'Algérie et de l'étranger, a indiqué jeudi le directeur de l'orientation religieuse et de l'éducation coranique. (Photo > D. R.)

Sahara occidental

La communauté internationale appelée à intervenir pour stopper le pillage des ressources sahraouies

Les participants au Forum social de solidarité sahraoui (9-11 février) ont appelé à une intervention de la communauté internationale pour stopper le pillage des ressources naturelles sahraouies.

Au terme des travaux du forum organisé par l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO), les participants ont également dénoncé la situation du Sahara occidental occupé, sur fond de saignée de ses richesses naturelles par des sociétés européennes, en violation des chartes et lois humanitaires et internationales, qui accentue et fait perdurer les souffrances du peuple sahraoui.

Les recommandations ont mis en évidence aussi l'importance de la constitution d'associations internationales pour porter la voix du peuple sahraoui contre les sociétés qui s'adonnent au pillage de ses ressources naturelles, en plus de bénéficier de canaux de communication diversifiés à l'effet d'exercer des pressions sur ces sociétés et les amener à cesser cette spoliation, en activant le droit international et en renforçant la bataille juridique dans les fora internationaux et régionaux, avec la constitution d'un collectif d'avocats pour défendre la question des ressources naturelles sahraouies.

Les participants ont appelé, en outre, à documenter et répertorier tout ce qui a trait à l'identité du peuple sahraoui, comme patrimoine socioculturel et politique, afin de démontrer l'existence de ce peuple et imposer sa souveraineté, en plus d'exhorter la société locale à œuvrer à la concrétisation d'un développement durable centré sur la population locale, son accompagnement dans les étapes difficiles, et l'amélioration de ses conditions de vie.

Les représentants de la société civile prenant part au forum ont mis l'accent sur la présentation de modèles pratiques permettant à la jeunesse sahraouie de jouer un rôle de premier plan dans la bataille de l'édification et de constituer un nouveau jalon dans le cadre de la complémentarité institutionnelle de l'Etat sahraoui.

L'amélioration de l'action de la jeunesse sahraouie et son utilisation dans le renforcement des différents fronts ouverts dans le combat pour le droit à l'existence et la confirmation de la souveraineté sahraouie sur les registres diplomatique, juridique, humanitaire et des droits de l'homme, ont également été prônées lors du forum. Les recommandations ont



Amnesty International et Human Rights Watch s'alarment de l'aggravation des droits de l'Homme au Sahara occidental. (Photo : D.R)

porté, par ailleurs, sur le renforcement du rôle de la femme sahraouie dans la conjoncture politique actuelle et des voies de prise en charge des catégories vulnérables de la société sahraouie, l'accompagnement de l'Etat sahraoui pour atténuer les contraintes de l'étape actuelle, ainsi que sur la dynamisation du rôle de la société civile dans la formation de la jeunesse sahraouie pour lui permettre de jouer le rôle attendu d'elle.

De leur côté, les représentants de la société civile algérienne prenant part au forum ont plaidé pour la recherche de nouvelles formules pour exposer la question sahraouie à la communauté internationale, en capitalisant les expériences internationales en matière d'encadrement et de formation, d'octroi des aides, et des voies de défense des acquis de la cause sahraouie et autres. Organisés respectivement dans les camps de réfugiés sahraouis de Smara, Aousserd et Boudjedour, les trois ateliers du forum ont porté sur des questions liées au pillage des richesses du Sahara occidental au regard de la légalité internationale, au rôle humanitaire pivot de la société civile sahraouie dans les crises, ainsi qu'au rôle du patrimoine culturel sahraoui comme outil de dialogue. La rencontre a été initiée en partenariat avec des organisations internationales dont OXFAM, le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP), et financé par l'Union européenne (UE).

L'AARASD-CICR : appel à intervenir pour protéger les Sahraouis de la répression marocaine

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), a adressé, jeudi, une lettre ouverte au Comité international de la Croix-Rouge

lui demandant, d'intervenir dans le contexte actuel de guerre entre le Maroc et la République sahraouie et de protéger les Sahraouis de la répression marocaine dans les territoires occupés.

Dans un communiqué signé par sa présidente Régine Villemont, l'association des Amis de la RASD, a rappelé que le 13 novembre 2020, le Maroc, en menant une agression militaire contre des civils sahraouis pacifiques à Guerguerat, a rompu le cessez-le-feu de l'ONU signé en 1991 ce qui a entraîné la reprise de la lutte armée. Le cessez-le-feu est un des éléments du plan de règlement du conflit du Sahara occidental initié par les Nations Unies, dont l'objectif principal était d'organiser un référendum d'autodétermination, droit inaliénable du peuple sahraoui.

«La mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), n'est toujours pas parvenue, 30 ans après, à mettre en œuvre ce référendum et de fait entretient un statu quo qui impose exil et occupation étrangère au peuple sahraoui», a rappelé l'Association.

Pour l'AARASD, le mandat du CICR doit s'appliquer étant donné que ce dernier est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence. C'est précisément dans ce contexte, l'Etat de guerre entre le Maroc et le Front Polisario, mouvement de libération sahraouie, c'est-à-dire «l'autorité représentant le peuple du Sahara occidental luttant pour son droit à disposer de lui-même» que le mandat du CICR doit s'appliquer, explique l'association dans son texte.

En effet, suivant l'article 96.3 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève

de 1949, dont le Front Polisario et le Maroc sont signataires, le conflit qui les oppose relève du droit international humanitaire. Dans ce contexte de guerre, le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes qui ne participent pas (ou plus) aux combats, et de leur porter assistance. Depuis la reprise de la guerre, le 13 novembre dernier, la population civile sahraouie des territoires occupés par le Maroc est soumise à «une constante répression», déplore l'association basée à Paris. Elle cite à cet effet, des témoignages documentés qui lui sont parvenus, «arrestations arbitraires, surveillance incessante de militantes des droits de l'Homme sahraouies et des responsables associatifs osant dire publiquement leur attachement à l'autodétermination, assignation à résidence de plusieurs familles depuis 3 mois, leurs visiteurs empêchés ou molestés».

Aussi, note l'AARASD, plusieurs organisations internationales comme Amnesty International et Human Rights Watch s'alarment de cette situation «qui ne peut que s'aggraver à mesure que la guerre impose sa cruauté et qu'aucun témoin extérieur ne peut être présent».

En effet, le Maroc n'autorise pas les observateurs ni les journalistes étrangers à se rendre sur place, a-t-elle fustigé. Selon l'association, seule la presse «aux ordres du trône» est autorisée à s'exprimer. «Aussi nous demandons instamment au CICR, conformément à son mandat, de se rendre au Sahara occidental occupé pour rencontrer les victimes civiles (individuelles et associations) de cette répression et de tout mettre en œuvre pour la protection de la population civile sahraouie», lit-on dans le même communiqué.

contribution

Situation économique et sociale en Algérie

Bilan et perspectives 2021/2024



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Les conséquences sur les activités génératrices de revenus sont sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle. Mais plusieurs mécanismes qui permettent d'atténuer les tensions sociales mais à très court terme, au-delà de 2022 tout peut arriver si on ne change pas de gouvernance et si on ne relance pas la croissance couplée avec la nécessaire cohésion sociale renvoyant à la morale des dirigeants, pour atténuer les tensions qui deviennent de plus en plus vivaces, risquant de remettre en cause les réformes politiques annoncées pour 2021. Premièrement, les revenus de l'Etat peuvent encore servir de «tampon social» de façon temporaire, tout dépendant de l'évolution du cours des hydrocarbures. Cela rend urgent des réformes économiques structurelles (économiques et politiques) impératives afin d'éviter début 2022 d'importantes tensions sociales et la cessation de paiement impliquant une lutte contre la corruption, plus de rigueur budgétaire et un changement de trajectoire de la politique socioéconomique. Deuxièmement, vu la crise du logement, le regroupement de la cellule familiale concerne une grande fraction de la population et les charges sont payées grâce au revenu familial global. Mais il faut faire attention : résoudre la crise du logement sans relancer la machine économique prépare à terme l'explosion sociale. Troisièmement, grâce à leur travail mais également aux subventions étatiques, les familles algériennes ont accumulé une épargne sous différentes formes. Cependant, il suffit de visiter les endroits officiels de vente de bijoux pour voir qu'il y a «déthésaurisation» et que cette épargne est en train d'être dépensée face à la détérioration de leur pouvoir d'achat. Quatrièmement, l'Etat, dans toutes les Lois de finances y compris celle de 2021, continue de généraliser les subventions via la rente des hydrocarbures, mais intenables dans le temps supposant un cours supérieur à 80 dollars le baril qui permettent de maintenir la cohésion sociale. Mais cette politique est injuste car celui qui perçoit 30 000 dinars mois bénéficiant des mêmes subventions que celui dont le revenu dépasse 300 000 dinars, devant aller, comme je le préconise depuis 2008, vers des subventions ciblées budgétisées par le Parlement. Cinquièmement, l'importance de la sphère informelle qui joue comme soupape de sécurité à court terme et frein au développement à moyen et long terme. Nous avons près de 45/50% de l'activité est

L'épidémie du coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures a mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne, assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société. Dire qu'aujourd'hui que la situation économique et sociale en Algérie est préoccupante constitue un euphémisme, expliquant actuellement les vives tensions sociales (voir notre interview parue dans le quotidien international lemonde.fr Paris 5/2/2021.

concentrée dans la sphère informelle, plus de 6 millions de personnes actives, sans protection sociale, principalement dans les services, les petits boulots, plombiers, électriciens maçons et l'agriculture pour les saisonniers. Depuis le confinement, ils sont sans revenus bien que l'Etat a décidé d'attribuer récemment un montant symbolique de 10 000 dinars aux nécessiteux.

5- Pour éviter le scénario pessimiste, quelles réformes doivent-elles être menées pour relancer l'économie algérienne ?

L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétences, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale et limiter l'action de l'immoralité et de la assabia (relations tribales et de clients) facteurs de la décadence de toute société. Les réformes à venir doivent tenir compte d'une révision de l'actuelle politique socio-économique, au niveau international notamment de la demande de révision par l'Algérie de certaines clauses de l'Accord d'association avec l'Europe, non pas de l'Accord cadre, notre principal partenaire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant, d'autres zones de libre échange, notamment avec l'Afrique dont les échanges sont dérisoires.

Mais, il ne faut pas vendre des utopies, supposant des entreprises compétitives (coût/qualité). Tout projet étant porté forcément par des forces politiques, sociales et économiques, sa réalisation étant fonction des rapports de force au niveau de la société et non au sein de laboratoires de bureaucrates déconnectés de la société, doit d'abord être compris par tous ceux qui, à un niveau ou à un autre, interviennent dans la décision économique, d'où l'importance de savoir communiquer dans un langage accessible à toute population et pas seulement aux initiés.

C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, qui doit lui être associée, pour montrer l'opérationnalité de toute action gouvernementale au profit des générations présentes et futures.

Le défi 2021/2030 pour l'Algérie est la refondation de l'Etat passant par de profondes réformes politiques, renvoyant à un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne. Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, n'existant pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970/2000 conduisant le pays à l'impasse comme ce responsable de l'industrie le 31 janvier 2021, traduisant une méconnaissance des nouvelles réalités des filières industrielles mondiales, qui récemment parle encore «d'industries

industrialisantes» des années 1970, une utopie. Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune lors des deux derniers Conseils des ministres, a demandé au gouvernement un bilan serein de la situation actuelle et des solutions adéquates pour faire face à la crise qui secoue pas seulement l'Algérie mais le monde.

L'action gouvernementale doit définir clairement les objectifs stratégiques car un pays qui veut se développer doit préparer les choix qui permettent d'en saisir les conséquences basées sur des études précises qui doivent indiquer : comment se pose le problème ; quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie) ; quels sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents et quelles sont les conséquences probables de ces choix, quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long terme) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe. Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ? Comment faire ? C'est dans ce cadre que sont intéressantes les propositions de Jacques Attali sur les industries d'avenir qu'il nomme les industries de la vie : la santé, l'alimentation, l'écologie, l'hygiène, l'éducation, la recherche, l'innovation, la sécurité, le commerce, l'information, la culture et bien d'autres, ces segments étant capables d'augmenter leur productivité, et donc d'améliorer sans cesse leur capacité de satisfaire la demande sociale nouvelle, fonction de nouveaux comportements.

Pour cet auteur, c'est donc en mettant tous les efforts sur les travailleurs et les industries de la vie qu'on sauvera les nations, les civilisations et l'économie. L'on devra distinguer dans la hiérarchisation, les projets capitalistiques dont le seuil de rentabilité, si le projet est lancé en 2021, ne sera réalisable horizon 2028/2030, des projets moyennement capitalistiques, avec un seuil de rentabilité au bout de cinq années et des projets faiblement capitalistiques (PMI/PME) au bout de 2/3 années, mais devant tenir compte des nouvelles mutations mondiales car l'épidémie du coronavirus a entraîné une crise économique en 2020 sans précédent depuis la crise de 1929, avec trois chocs, un choc de l'offre avec la récession de l'économie mondiale, un choc de la demande du fait de la psychose des ménages, et un choc de liquidité avec des ondes de choc pour 2021/2022. Le monde ne sera plus jamais comme avant, devant assister à une im-

portante reconfiguration des relations économiques internationales 2021/2030, à laquelle l'Algérie devra s'adapter.

Si, les impacts de l'épidémie du coronavirus sont un danger pour le présent, elles sont porteuses d'espoir pour l'avenir de l'humanité, une opportunité par notre capacité à innover par une autre gouvernance et pour un monde plus juste et solidaire afin de lutter notamment contre le réchauffement climatique avec d'importants flux migratoires dus (sécheresse, inondation, vents violents, cyclones) avec des recompositions territoriales. Ils prévoient un changement notable du modèle énergétique mondial. Dans ce cadre, la structure de l'action en faveur des réformes est globalement formée de cinq segments qui fondent le processus opérationnel de mise en œuvre : l'administration qui constitue la cheville ouvrière par son importance stratégique, la société civile/syndicats, les citoyens dans leur diversité, les partis politiques et les opérateurs publics et privés. C'est une entreprise d'envergure consistant principalement à réorganiser : premièrement, le champ des partis politiques qui ont de moins en moins d'audience auprès de la société ainsi que la réforme des institutions centrales et locales impliquant la débureaucratiation, la numérisation étant une des solutions, et une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux ; deuxièmement, le système information avec la numérisation qui en ce XXI^e siècle n'est plus le quatrième pouvoir mais le cœur du pouvoir même ; troisièmement, réorganiser le mouvement syndical et associatif dont la promotion de la femme signe de la vitalité de toute société ; quatrièmement, la réforme de la justice par l'application et l'adaptation du droit tant par rapport aux mutations internes que du droit international ; cinquièmement, adapter le système éducatif, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au changement et à la modernisation du pays où la déperdition du primaire au secondaire et la baisse du niveau devient alarmant ; sixièmement la réforme du foncier agricole et industriel, du secteur de l'énergie avec le primat à l'efficacité énergétique et un nouveau modèle de consommation, dont un nouveau management stratégique de Sonatrach, lieu de production de la rente pour plus de transparence dans sa gestion ; septièmement, la réforme du système financier qui est un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente. D'une manière générale, pour réussir les réformes, l'Algérie a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2020, et de ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance devenant impérieux de mettre en place rapidement un dialogue serein avec des pistes de solution à la crise pour qu'on puisse éviter une nouvelle crise institutionnelle et économique, isolant l'Algérie de l'arène internationale et accentuant au niveau interne le divorce Etat-citoyens.

(A suivre)
A. M.

INFO EXPRESS

Tissemsilt

Une carte umérique pour les griculteurs en 2021

Les agriculteurs adhérents aux Chambres d'agriculture des wilayas du pays bénéficieront, l'année prochaine, d'une carte numérique, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, le secrétaire général de la Chambre nationale de l'agriculture, Kouider Mouloua. M. Mouloua a indiqué à l'APS en marge d'une rencontre de sensibilisation sur l'importance de l'irrigation d'appoint et de l'utilisation d'engrais dans la production des céréales, qu'il y aura «un transfert de la carte magnétique à la carte numérique pour les fellahs adhérents aux chambres d'agriculture dans toutes les wilayas du pays en 2021». Le même responsable a expliqué que cette carte numérique permettra de réduire la bureaucratie et faire bénéficier les agriculteurs des prestations des caisses de mutualité agricole, ainsi que des coopératives de céréales et de légumes secs, sans avoir besoin de documents administratifs, soulignant qu'elle comportera tous les renseignements du fellah.

Oran

607,871 kg de résine de cannabis et 489.602 comprimés de psychotrope saisis en 2020

Pas moins de 607,871 kg de résine de cannabis, 489.602 comprimés de psychotropes et plus de 2 kg de cocaïne ont été saisis, en 2020, par les services de la Sûreté de wilaya (SW) d'Oran, a indiqué, mercredi, le chef Sûreté de wilaya, le contrôleur de police Douissi Djillali.

Pas moins de 1.435 affaires de trafic de stupéfiants ont été traitées sur les 1.436 affaires enregistrées par les services de la Sûreté de wilaya, soit un taux de 99,93%, a précisé M. Douissi, lors de la présentation du bilan annuel 2020 des activités de ce corps de sécurité, signalant l'arrestation de 1.959 suspects de sexe masculin, 18 autres de sexe féminin et 12 étrangers. L'année 2019 a vu la saisie de 465,826 kilos de résine de cannabis, 110.052 comprimés de psychotrope et 5.377,71



21 réseaux organisés d'émigration clandestine ont été démantelés en 2020.

(Photo : D.R)

grammes de cocaïne. D'autre part, concernant les affaires de crimes économiques et financiers, les services de police d'Oran font état de 327 affaires traitées sur 358 affaires en 2020 (91,34%), contre 244 affaires en 2019 (80,26%), a-t-il souligné, notant sur un autre registre le traitement de 48 affaires concernant l'organisation et la facilitation de la sortie illégale du territoire

national, ainsi que 32 affaires de tentative de sortie illicite du territoire nationale. Le même responsable a, d'autre part, relevé que les affaires d'émigration clandestine ont été en hausse, en 2020, par rapport à l'année 2019, lors de laquelle 21 réseaux organisés d'émigration clandestine ont été démantelés et 32 suspects ont été arrêtés.

Au sujet de vol de véhicules, le même bilan fait état de 40 affaires traitées, lors desquelles 40 véhicules ont été récupérés, ainsi que 69 affaires traitées de vol de motos, qui se sont soldées par la récupération de 68 motos. Concernant la gestion des affaires liées à la propagation du covid-19, le bilan 2020 de la sûreté de wilaya indique que 24.989 personnes ont fait l'objet d'une procédure judiciaire pour non

respect des horaires de confinement et 23.871 autres pour le non respect du port du masque, ajoutant que 4.370 véhicules et 2.119 motos ont été mis en fourrière. Dans le même cadre, 2.788 commerces ont fait l'objet de mises en demeure pour non-respect des mesures de prévention sanitaire et 1.513 commerces ont fait l'objet de proposition de fermeture pour absence des mesures de prévention et d'avoir exercé leur activité durant les horaires du confinement. En outre, quelque 21.955 opérations de sensibilisation sur le respect des mesures de prévention contre le covid-19, notamment le port du masque et la distanciation sociale dans les commerces, les arrêts de bus et du tramway, ainsi que dans les places publiques.

R. R.

Incendie du centre commercial à El Eulma 28 locaux et 100 étals de marchandises ravagés

«Les locaux commerciaux touchés par ce violent incendie, survenu mardi soir vers 17 h 10 mn, sont situés au rez-de-chaussée, lieu du départ de feu qui s'est propagé par la suite au premier étage en raison de la nature des marchandises et des produits inflammables qui s'y trouvaient», a précisé à l'APS, le responsable de la communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Ahmed Lamamra. Ce même officier a ajouté que l'incendie n'a pas fait de victimes parmi les clients, les commerçants ou les intervenants ayant participé à l'extinction de l'incendie qui a occasionné des pertes «importantes» de marchandises dans les locaux ravagés par les flammes ou souillés par la fumée.

Selon le capitaine Lamamra, il est probable que le départ de l'incendie se soit déclaré dans une parfumerie située au rez-de-chaussée, avant que les flammes se propagent horizontalement et verticalement vers le premier étage de ce centre commercial de 4 étages et renfermant environ 250 locaux, dont seulement deux étages sont exploités et dédiés

Le violent incendie qui s'est déclenché mardi soir dans le centre commercial Ahmed Mahnaoui à El Eulma (27 km au Nord-Est de Sétif), a ravagé 28 locaux et 100 étals de marchandises, sans faire de victimes, selon un premier bilan établi mercredi par les services de la Protection civile.

à la vente de prêt à porter, textiles, ustensiles de cuisine, appareils électroménagers, cosmétiques et produits de nettoyage.

La même source a fait savoir en outre que les opérations d'extinction de l'incendie, le déblaiement des objets chauffés par le feu et le tri effectué pour éviter un nouveau départ de feu, s'est poursuivi jusqu'à mercredi matin. Soulignant, par ailleurs, que les équipes de la protection civile d'El Eulma ont été renforcées par l'envoi de 5 autres unités relevant des daïras de Sétif, Bir El Arch et Hammam Sokhna, le même officier a également fait état de la mobilisation de 10 camions citerne, 4 ambulances et 2 camions munis d'une

échelle pivotante automatique et 50 agents de différents grades. Et d'ajouter : «Mercredi matin, un système de surveillance des lieux a été mis en place pour contrôler le déblaiement des débris de l'incendie afin d'intervenir rapidement le cas échéant pour éviter d'éventuels incidents tels que la chute des plafonds ou autres». Supervisées par le directeur local de la protection civile, les opérations menées pour l'extinction de ce violent incendie ont suscité un élan de solidarité parmi les citoyens d'El Eulma et de l'assemblée populaire communale de cette collectivité qui ont fourni des citernes d'eau aux éléments de la protection civile.

De leur côté, les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce grave incident. A noter que le centre commercial Ahmed Mahnaoui, est situé au centre de la ville d'El Eulma, plus précisément à proximité du stade Ammar Harech et s'étend sur une superficie de 2.800 m².

R. R./Agence

Relizane

Vaste campagne d'hygiène à travers les communes

Après une accalmie de baisse de la nouvelle pandémie du Covid-19, la wilaya a instruit les chefs de daïra et les présidents des APC, afin qu'ils veillent à lancer une large campagne de nettoyage et de désinfection, particulièrement au niveau du chef-lieu de la wilaya, en mettant l'accent surtout sur les grands axes et les devantures stratégiques, et ce pour face à la pandémie du coronavirus qui ne cesse de faire des ravages ces derniers jours.

Pour mener à bien cette opération, les autorités envisagent d'associer les comités de quartiers et les associations connues pour leur dynamisme et leur engagement sur le front social, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, y

compris ceux relevant du dispositif «Blanche-Algérie». Cette opération d'envergure, qui devra être lancée au cours de cette semaine, nécessite, pour sa réussite, la participation de toutes les parties concernées, ont souligné des responsables que chacun doit adopter les gestes barrières que sont le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, la friction avec du gel hydro-alcoolique, la limitation des contacts pour les malades, le port de masque et la distanciation physique, note la dernière déclaration du ministère de la Santé, tout en précisant que ces mêmes gestes sont également préconisées pour une protection efficace contre la Covid-19.

N. Malik

El Tarf

Examen des possibilités de valorisation de la ZET Messida

Des opportunités et possibilités à exploiter en vue du lancement des travaux d'aménagement pour la concrétisation des nombreux projets touristiques prévus au niveau de cette ZET de 45 hectares.

Il sera également question, a-t-il dit, de trouver les meilleures solutions pour lancer les travaux d'aménagement qui peinent à démarrer. Ainsi, la première phase porte sur l'assainissement de la ZET pour un coût de 200 millions de dinars, a précisé M. Mehannaoui, signalant que ce projet porte sur la concrétisation d'un ensemble d'hôtels et plusieurs bungalows, des villas haut standing auxquels s'ajoute un pôle d'animation. La rencontre vise, a-t-il dit, à débattre des possibilités de concrétisation de cet ambitieux projet destiné à offrir 2.000 lits et à créer pas moins de 5.000 emplois, directs et indirects, dans une wilaya aux atouts naturels indéniables. Des retards ont été enregistrés dans la concrétisation de ce projet, a-t-il relevé, par ailleurs, en citant, entre autres, la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a freiné toute activité, en sus de l'infirmité d'un premier appel à manifestation d'intérêt national et international afin d'attribuer ce site à l'investissement en vue de la valorisation de cette richesse diversifiée. Un deuxième cahier des charges proposant la location des lots a été établi, a-t-il en outre noté. Lors de la présentation du plan d'aménagement de la zone d'extension du tourisme (ZET) Messida et les perspectives de sa valorisation, les intervenants ont insisté sur l'importance de la promotion du foncier touristique et de la destination El Tarf. De son côté, la directrice locale du tourisme et de l'artisanat, Nadjla Bechaniya, a insisté, dans une déclaration à



La concrétisation de projets touristiques dans la wilaya d'El Tarf va permettre de booster l'activité économique.

(Photo : DR)

l'APS, sur l'importance d'accélérer la concrétisation des projets prévus au niveau de cette ZET qui s'étale sur 45 ha. Une fois concrétisés, ces projets permettront de booster l'activité touristique, de promouvoir la destination El Tarf, à longueur d'année, a-t-elle souligné. La wilaya d'El Tarf compte, a rappelé la directrice locale du tourisme et de l'artisanat, cinq ZET à vocation balnéaire, à savoir, Cap Rosa, Henaya, Ma-

fragh Est, Mafragh Ouest et Messida qui est «l'unique à être dotée d'un plan d'aménagement conforme à la réglementation». Le site en question a fait l'objet d'une étude en prévision de son attribution dans le cadre de l'investissement touristique, ce qui permettra à El Tarf de devenir une destination privilégiée et contribuera à la résorption du chômage dans cette wilaya qui compte un institut dédié au tourisme,

à même de satisfaire la demande d'emploi spécialisée, avec l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail au niveau de cette ZET. Des actions de sensibilisation dédiées à la valorisation des ZET de la wilaya d'El Tarf et, particulièrement, celle de Messida, seront organisées, en présence des investisseurs potentiels et autres partenaires concernés, a-t-on indiqué.

R. R./Agence

Ghardaïa

Ouverture prochaine d'une antenne de l'Ongbc pour la réhabilitation du ksar d'El-Menea

Une antenne de l'Office national de gestion des biens culturels (ONGBC) sera ouverte «incessamment» à El-Menea pour prendre en charge l'ancien ksar et la préservation contre la dégradation et la décrépitude de ce site culturel classé patrimoine national, a-t-on appris lundi des services de la wilaya de Ghardaïa.

Une équipe pluridisciplinaire de l'Ongbc, du Centre national de la recherche archéologie et d'un directeur central du ministère de la Culture ont été dépêchés sur instruction de la ministre de la Culture et des arts à El-Menea pour concrétiser l'ouverture d'une antenne de l'Ongbc, décidée lors de sa visite dans la région en janvier dernier. L'équipe entamera également sur les lieux avec les autorités locales l'identification et le diagnostic des dysfonctionnements à l'origine de la dégradation de ce ksar classé patrimoine national depuis 1995, la délimitation avec précision de l'espace réel du ksar avec des propositions concrètes élaborées selon une stratégie participative avec la société civile, afin de sauvegarder le ksar et réhabiliter son patri-

moine, a précisé le chargé de la culture à Ghardaïa, Mohamed Alouani. Pour faire face à la décrépitude et à l'état de précarité très avancé que connaît cette cité forteresse, le ksar d'El-Menea, une étude technique de confortement et de restauration a été lancée et achevée en 2017, avant d'être gelée pour problème de financement, a-t-il ajouté. La restauration et la revitalisation de ce patrimoine architectural, culturel et historique permet de l'intégrer dans la dynamique de développement que connaît la région d'El-Menea, de promouvoir ses potentialités matérielles et immatérielles et d'encourager l'investissement touristique créateur de richesse et d'emplois, a estimé le même responsable. Le vieux ksar d'El-Menea et ses superbes bâtisses en terre sèche et en pisé, témoignage d'une civilisation riche et des traditions séculaires, connaissent un processus de dégradation très avancé affectant son cadre architectural mettant, par-là, en péril ses valeurs et sa beauté, signale-t-on au secteur de la Culture. Pour le sauvetage de ce patrimoine de construction

traditionnelle et de l'art de construire, selon les techniques ancestrales, l'étude a préconisé en premier lieu la restauration et le confortement du palais de la princesse M'barka Bent El-Khass, la mosquée de 100 m² qui s'est effondrée il y a quelques années, les remparts, quelques habitations et le chemin d'accès au sommet du ksar, ainsi que sa tour de surveillance.

Une citadelle riche par son histoire et la splendeur des paysages l'entourant

Perché sur les hauts sommets arides et escarpés, mais superbes, à la limite de démarcation entre le grand Erg oriental et le grand Erg occidental, le vieux ksar d'El-Menea est une citadelle riche, aussi bien par son histoire et ses traditions que par la splendeur des paysages naturels qui l'entourent. Surplombant de plus de 70 mètres l'oasis d'El-Menea enserrée dans un méandre de la RN-1, le vieux ksar d'El-Menea a été édifié au 4^{ème} siècle et offre depuis ses remparts des panoramas spectaculaires d'une rare beauté. Devenu le premier site culturel et touristique de la

région, ce ksar, avec son architecture et ses maisonnettes traditionnelles construites sur un rocher épousant admirablement la nature rocailleuses, constitue une attraction et un endroit idéal pour les touristes et autres visiteurs de la région. Il constitue une configuration urbaine séculaire qui témoigne d'une civilisation citadine raffinée avec ses habitations étroites marquées par une architecture simple, truffée de niches et d'étagères ainsi que de petites ouvertures pour l'éclairage et l'aération. Sa configuration s'articule autour de la mosquée, point focal autour duquel gravite une spirale descendantes d'habitations avec un puits collectif et des sites de stockage de denrées alimentaires creusés à même la roche calcaire et qui sont une curiosité pour les nombreux touristes. Ce patrimoine se dégrade de jour en jour à cause des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries, et de la précarité des habitants. Autant de facteurs qui entachent le passé prestigieux de cette cité impériale jadis accueillante.

R. R.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.50 50mn Inside
19.45 Petits plats en équilibre
19.55 Météo
19.50 Vendée Globe - Solitaires
20.00 Journal
20.50 Quotidien express
21.00 Météo
21.05 Ninja warrior
23.25 Le big bêtisier de Noël



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
20.00 Journal
20.50 Les Etoiles du sport
20.54 Météo
21.00 Vestiaires
21.05 Eurovision France, c'est vous qui décidez



23.30 On est presque en direct
10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.45 Chasseurs d'appart'
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
21.50 Stumptown
22.40 Stumptown



23.30 Instinct
06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo

12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 Meurtres à Granville
21.05 Météo
22.35 Meurtres en Bourgogne



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.33 Confidences trop intimes
20.34 Hollywood Live
20.50 L'Odyssée de Pi
22.53 Baba Yaga



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Rétrospective
22.45 Tuche



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.33 Shazam !
17.41 Casino
18.23 Papillon
20.50 Donnie Brasco
22.56 La neuvième porte



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.53

Baba Yaga

Film d'horreur de Caradog W. James

→ Jess, une artiste, tente de cohabiter avec sa fille Chloe, une adolescente fragile et perturbée, avec qui toute relation est devenue conflictuelle. Une nuit, Chloe et son copain Danny vont frapper à la porte de la voisine, dont on prétend qu'elle est une sorcière. Mais Danny disparaît, et Chloe réalise soudain qu'elle est désormais en danger.

Ciné Frisson - 20.50

L'Odyssée de Pi

Film d'aventures de Ang Lee

→ Parti émigrer au Canada avec toute sa famille, à bord d'un cargo transportant également les animaux que son père, propriétaire du zoo de Pondichéry, a été contraint de vendre, un adolescent se retrouve seul survivant ou presque d'un terrible naufrage, avec pour seul compagnon un tigre féroce...

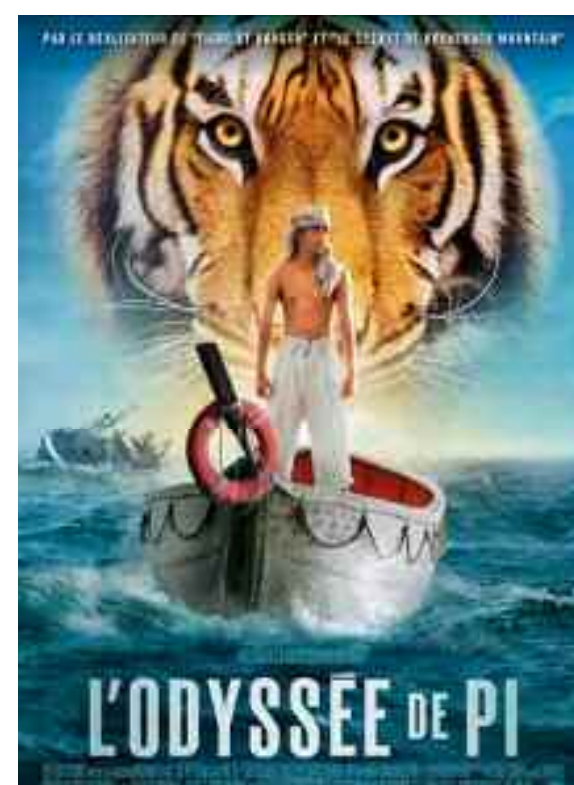


Ciné Frisson - 22.46

Donnie Brasco

Film policier de Mike Newell

→ En 1978, entre New York et Miami. L'authentique histoire d'un agent du FBI chargé d'infiltrer l'une des plus redoutables familles mafieuses de la côte Est. Sa réussite l'obligera à vivre caché le reste de sa vie. Se prétendant bijoutier, sous le nom de Donnie Brasco, l'agent du FBI Joe Pistone est abordé dans un café par Lefty Ruggiero, mafioso du clan new-yorkais des Bonnano.



TAHAR RAHIM NOMINÉ AUX «GOLDEN GLOBE AWARDS» ET «BAFTA»

UNE CARRIÈRE EN ASCENSION

L'acteur franco-algérien, Tahar Rahim a été nommé aux prix américain «Golden Globe Awards» et britannique «Bafta» du meilleur acteur pour son rôle dans le film dramatique «The mauritanian» du réalisateur écossais Kevin Macdonald, indiquent les presses américaine et britannique. Sorti en 2021, «The Mauritanian», une coproduction américano-britannique tirée d'une histoire vraie, raconte l'histoire d'un ancien détenu du camp de Guantanamo, l'ingénieur mauritanien Mohamedou Ould Slahi, détenu dans la capitale mauritanienne Nouakchott suite aux attentats du 11 septembre 2001 et livré aux Etats-Unis qui l'ont placé, pendant des années, dans ce camp de détention, sans inculpation ni jugement. Dans «The Mauritanian», Rahim (39 ans) a interprété le rôle de «Slahi». Le rôle de l'avocate Nancy Hollander a été confié à la célèbre actrice américaine Jodie Foster, détentrice de deux oscars et est également nommée pour le prix «Golden Globes» de la meilleure actrice de second rôle. Shailene Woodley a interprété le rôle de Teri Duncan. La cérémonie de remise des prix de la 78^e édition du Golden Globe sera organisée le 28 février en cours. Les noms des lauréats au prix Bafta (Académie britannique des arts de la télévision et du cinéma) seront annoncés le 9 mars. La sortie en salles de ce film est prévue le 12 février en cours aux Etats-Unis et le 26 février au Royaume-Uni. Tahar Rahim, originaire de la ville d'Oran, figure parmi les principaux acteurs franco-algériens. Il a participé à plusieurs œuvres mondiales, à l'instar du film français «le prophète» (2009) et du film américain-britannique-australien «Marie Madeleine» (2018) dans lequel a joué l'acteur américain Joaquin Phoenix.

R. C.

«Journal d'une jeune schizophrène» de Rabéa Douibi Méditer les valeurs de la probité

Dans son dernier opus, «Journal d'une jeune schizophrène», Rabéa Douibi invite le lecteur, à travers l'histoire poignante de la jeune Dounya tragiquement disparue, à méditer les valeurs de la probité et la compétence, préalables à une citoyenneté pleine et utile, perçues dans les sociétés soumises comme des motifs de disqualification.

Edité par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep), ce récit de fiction de 173 pages, est rendu en quatre parties et commence par la découverte fortuite, du journal intime de la jeune Dounya, atteinte de schizophrénie et tragiquement disparue après avoir avalé une surdose de neuroleptiques. Pourtant rien ne pouvait présager une telle fin à cette jeune femme imprégnée de droiture et de valeurs de citoyenneté qu'elle s'était fixée comme seuls garde-fous dans la vie. Puriste de nature, Dounya était une militante convaincue, sportive et brillante dans ses études, récemment retenue par le rectorat de l'Institut des sciences politiques et relations internationales sur la liste des jeunes doctorants. Première à découvrir «le journal intime de sa fille», Assia, médecin, mère soumise, commente les écrits datés de sa progéniture dans le tourment et le remord, ne pouvant faire son deuil et renvoyant la responsabilité à Djamel son mari, un riche entrepreneur et président d'un parti politique à vocation islamique. Au



delà des querelles domestiques que ne pouvait supporter la jeune disparue, Assia découvre les préoccupations sociales qui obsédaient sa fille, jeunesse désœuvrée, droits des femmes bafoués, domination du discours religieux, contestations sociales sans issues, autant de frustrations, sources d'un profond désarroi qui allait s'avérer fatal. Le père de la malheureuse, découvrant à son tour le «recueil d'états d'âme» de sa fille, se voit très vite confronté à ses manquements inadmissibles et ses sautes d'humeurs inadaptées, sources de tous les malaises. Faisant son «mea culpa», Djamel qui voulait contraindre sa fille à des séances d'exorcisme, non sans renvoyer la responsabilité à madame Diab, la psychiatre thérapeute qui, selon lui, n'a pu voir venir le drame, reconnaît les torts causés par son conservatisme archaïque et sa conception étroite des choses. La

narration de cette tragédie se poursuit avec la psychiatre qui s'est lancée dans l'autopsie d'un acte de suicide», après s'être vue remettre le fameux journal par Assia, dans l'espoir de rendre conscientes des peines et des regrets depuis longtemps refoulées pour susciter une abréaction rapide. Après avoir mis le doigt sur les sources du déséquilibre dans le foyer familial et établi les responsabilités, le docteur Diab rappelle avoir alerté sur la nécessité d'interner sa patiente après avoir constaté ses tendances répétées à l'isolement cumulant les frustrations internes et externes. Dounya fait enfin part de sa vision du monde, basée sur la droiture, l'intégrité et la compétence et parle de «sa vie à elle» dans différentes situations, à la maison, à l'institut, sur le court de tennis ou attablée sur une terrasse autour d'un café, entre autre. Enchaînant les déceptions dans sa relation aux

siens et aux autres, hantée par un pessimisme grandissant, la jeune Dounya, anéantie par le désespoir, n'a pu se prémunir contre toutes ces voix malveillantes dans sa tête, qui n'ont cessé de la pousser jusqu'à commettre l'irréparable. Dans le récit de fiction, «Journal d'une jeune schizophrène», Rabéa Douibi s'est donnée les prétextes nécessaires pour dénoncer cette tendance à l'isolement et à la disqualification de toute personne intègre et compétente, imprégnée de valeurs de citoyenneté. Née en 1957, Rabéa Douibi est titulaire d'une licence d'enseignement de la langue française et d'une maîtrise en didactique, elle compte à son actif quatre autres ouvrages, «Comme un désert» (2004), «La femme aux chevilles tatouées» (2008), «Poésie de l'Ahaggar» (2011 et 2014) et «Le vent de la discorde» (2014).

R. C.

Oscars 2021

Trois films africains présélectionnés

«Deux», de Filippo Meneghetti, représentera la France. Le film tunisien «L'homme qui a vendu sa peau» de Kaouther Ben Hania et le long métrage ivoirien «La nuit des rois de Philippe Lacôte» ont été également retenus dans la liste des 15 films présélectionnés pour le Meilleur film international. Depuis la pandémie de Covid-19, le Festival de Cannes semble avoir perdu son influence aux Oscars, au profit de la Mostra de Venise et de Netflix. La liste des films présélectionnés a été publiée mardi soir 9 février sur le site des Academy Awards. Parmi les 15 films sélectionnés dans la catégorie du Meilleur film international ne se trouvent pas moins que cinq films programmés au Festival international du film de Venise 2020! La Mostra se trouve ainsi très renforcée dans son rôle de prescripteur pour les plus importants prix du cinéma au niveau mondial. Le Festival de Cannes, dont la compétition sur place a été annulée et remplacée par un label «Cannes 2020» décerné à 56 films, doit se contenter d'un seul film présélectionné aux Oscars, Drunk, du Danois Thomas Vinterberg. Même le film envoyé par la France, «Deux», de Filippo Meneghetti, ne se retrouvait pas parmi les 21 longs mé-

trages français labellisés «Cannes 2020». Même Netflix fait mieux, avec deux longs métrages dans la catégorie Meilleur film étranger : «I'm no longer here», du Mexicain Fernando Frias, mettant en scène une bande d'adolescents fans de musique cumbia, et le drame taïwanais «A Sun», de Mong-Hong Chung.

Les Oscars 2021, quand la Mostra et Netflix doublent le Festival de Cannes

Mis sous pression par l'ascension fulgurante des plateformes et la fermeture des salles de cinéma, le Festival de Cannes (qui a déjà reporté son édition 2021 en juillet) semble avoir perdu son rang depuis le début de la crise provoquée par le coronavirus. Il faut se rappeler que l'année dernière, «Parasite», la Palme d'or du Festival de Cannes, avait réalisé un exploit historique en raflant aux Oscars pas seulement le trophée du Meilleur film étranger, mais aussi celui du Meilleur film. Depuis l'avènement de la pandémie, au niveau des festivals de cinéma, le Festival de Venise semble avoir inversé le rapport de force. Parmi les 19 films sélectionnés à la Mostra en septembre 2020, cinq se retrouvent parmi les 15 candidats restants pour le Meilleur film in-

ternational aux Oscars et un autre est bien positionné pour le Meilleur film documentaire, «Nocturne», de Francesco Rosi.

Kaouther Ben Hania (Tunisie) et Philippe Lacôte (Côte d'Ivoire)

«L'homme qui a vendu sa peau», de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, dont l'acteur Yahya Mahayni avait décroché à Venise le prix de la Meilleure interprétation masculine, se retrouve aussi dans la dernière ligne droite pour la course aux Oscars. C'est aussi le cas de «La nuit des rois» (Côte d'Ivoire), de Philippe Lacôte, une mise en scène époustouflante dotée d'une écriture cinématographique novatrice et ambitieuse pour raconter une histoire insensée se déroulant dans l'une des prisons les plus surpeuplées d'Afrique de l'Ouest, la Maca. «Quo Vadis, Aïda?», de Jasmila Zbanic, repartie bredouille de la Mostra 2020, représente la Bosnie-Herzégovine. «Les enfants du Soleil», film de Majid Majidi, dont l'enfant de rue devenu acteur, Rouhollah Zamani, couronné à Venise par le Prix Marcello Mastroianni du meilleur jeune interprète, a été également sélectionné sur la liste.

Les membres de la prestigieuse Académie des Oscars n'ont pas

non plus oublié «Dear Comrades!». À la Mostra, le Russe Andreï Kontchalovski avait remporté le Prix spécial du jury. Mais la grande surprise reste l'absence du Lion d'or 2020, «Nomadland», de la réalisatrice sino-américaine Chloé Zhao, longtemps considérée comme grande favorite pour les Oscars. Parmi les 174 films qualifiés pour la catégorie du Meilleur court métrage, dix ont été retenus, dont «La Voix humaine», de Pedro Almodovar, également présenté à Venise, mais aussi «Da Yie», réalisé par le réalisateur belge Anthony Nti, né au Ghana et lauréat du Grand Prix international du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand 2020 pour son histoire étrange d'un étranger dans son pays natal. Suite à la pandémie, l'Académie américaine des sciences et des arts du cinéma a choisi de faire figurer non plus dix, mais quinze longs métrages dans sa présélection pour l'Oscar du Meilleur film étranger. La prochaine étape aura lieu le 15 mars : seuls cinq films seront alors sélectionnés pour la liste finale avant l'attribution des Oscars le 25 avril.

S. F.

vie pratique

santé

Ventre plat : on lutte contre les ballonnements



Maux de ventre, ballonnements... Quelques règles simples permettent de retrouver confort et énergie et mieux digérer.

On mâche bien

Le processus de digestion débute dans la bouche. Plus nous mâchons, plus la salive et ses enzymes digestifs peut commencer à «travailler» en amont, et moins nous serons sujets aux ballonnements. À l'inverse, si les aliments sont avalés à moitié mâchés, des particules de nourriture plus grosses passent dans le système digestif, ce qui entraîne l'expansion de notre estomac. D'où un risque de «gonflette»...

Minceur : pour manger moins, mâchez plus

On diminue les quantités
Plus on mange, plus la digestion est longue. Résultat : les aliments ont tendance à fermenter, et on gonfle. Mieux vaut passer à quatre petits repas par jour, en mettant de côté le dessert du déjeuner pour le prendre vers 17 heures, par exemple. Ou même cinq repas en mangeant le fruit du petit déjeuner un peu plus tard dans la matinée, en collation.

Comment manger moins sans avoir faim

On limite le sel
Trop de sodium peut entraîner de la rétention d'eau, surtout au niveau de l'abdomen. On évite donc les plats surgelés préparés et on cuisine sans trop saler. Et on ne sort pas la salière pour ne pas rajouter du sel systématiquement. Si on aime la sauce soja, on la choisit à teneur en sel réduite. Il faut savoir aussi que notre principale source de sel est... le pain. Encore une bonne raison d'en manger moins.

On évite les produits laitiers

À base de lait de vache, ils peuvent entraîner fermentations et ballonnements à cause de leur lactose (principal sucre des produits laitiers). On préfère les «yaourts» au soja, les laits végétaux (amande, soja, riz...). Si on dispose d'une yaourtière, on peut préparer ses «yaourts» grâce à des ferments spécifiques. À noter : les fromages affinés comme le parmesan ne contiennent pas de lactose ou très peu. Ils peuvent donc se consommer sans problème.

On ne boit pas pendant les repas

Hormis un thé à la menthe tiède quand on se sent gonflée, et en petite quantité, mieux vaut éviter de boire à table. En effet, le liquide absorbé va dissoudre les enzymes digestifs contenus dans la salive et dans l'estomac, ce qui allonge le temps de digestion. Avec, à la clé, des fermentations et des gonflements. Et surtout, il ne faut jamais boire glacé !

On limite le gluten

Chez certaines personnes, même celles qui ne sont pas intolérantes, la protéine de gluten peut déclencher des maux de ventre, des lourdeurs digestives, des ballonnements... On fait donc un test en supprimant le pain et les pâtes de blé, qu'on remplace par des galettes de sarrasin, des crackers sans gluten, du riz, du quinoa...

Météo

Samedi 13 février : 22°C

→ Dans la journée : Partiellement nuageux et vent max 22°C, ressentie 18°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Vent avec averses 13°C, ressentie 18°C Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:51
Coucher du soleil : 18:11



beauté

Beauté : quels remèdes pour effacer les traces de fatigue ?

→ Un petit coup de mou, ça se lit souvent sur le visage. Heureusement, il existe des astuces pour estomper les marques de fatigue et afficher une mine reposée.

Parmi les signes de fatigue qui ne trompent jamais, les paupières gonflées, le teint qui manque de transparence ou qui se brouille, les rides marquées. Si vous ne pouvez pas dormir 7 heures, le temps minimum nécessaire à une bonne récupération, soignez au moins votre peau afin de la rendre fraîche et lumineuse.

Pourquoi le visage manque-t-il d'éclat le matin ?

Si le teint est terne au réveil, c'est à la fois parce que la microcirculation est ralentie, mais aussi parce que la desquamation (exfoliation) est perturbée, explique un docteur en pharmacie. À cela

s'ajoute une déshydratation intense, qui donne l'impression d'un teint brouillé.

Pour le rendre frais et lumineux, vous pouvez réaliser un gommage, le matin au réveil, mais n'en abusez pas, car la fonction barrière de la peau est déjà altérée. Une fois par semaine, c'est le maximum. En relais, vous pouvez opter pour des masques, qui délivrent une bonne dose d'agents hydratants, et apportent aussi un shot de lumière grâce à des acides de fruits et des vitamines notamment. Adoptez ensuite un soin super hydratant, pour pallier la perte en eau et raviver l'éclat.

Pourquoi la fatigue engendre-t-elle des cernes ?

Elle provoque un ralentissement de la microcirculation sanguine et lymphatique, si bien que les déchets s'éliminent moins bien. Le sang et les liquides stagnent sous l'œil, causant des poches ou

donnant parfois cet aspect bleuté. D'autre part, la peau perd de son élasticité et le collagène souple présent dans le derme disparaît, au profit d'un collagène plus rigide, ce qui donne ce côté creux.

Il faut donc appliquer un soin contour des yeux capable d'agir sur tous ces facteurs grâce à des actifs qui relancent la microcirculation, boostent la production de collagène et renforcent les vaisseaux. Pour le maquillage, privilégiez les correcteurs éclat ou les anticernes, mais aux textures légères pour éviter les surépaisseurs. Posez-les toujours avec parcimonie, à l'aide d'un pinceau ou simplement de la pulpe de l'auriculaire, par tapotements doux, tout le long du cerne, sans oublier le coin externe de l'œil, souvent sujet aux rougeurs, et la veine située au coin interne du nez.

(A suivre)

Délices du jour

TAJINE AUX CARDONS

INGRÉDIENTS

- 250 kg de viande d'agneau, les morceaux de votre choix
- 1 botte de cardons
- 1 oignon râpé
- 2 gousses d'ail écrasées
- 500 g de pommes de terre
- 1 c. à c de poivre
- 1/2 c de gingembre



- 1 c à c de curcuma
- Huile d'olive
- Sel

PRÉPARATION

Nettoyer, laver les cardons, coupez en lamelles de 5 cm

puis les faire blanchir dans l'eau bouillante 10 mn avec le jus d'un citron, les laissez s'égoutter. Faites revenir la viande coupée en morceaux avec l'huile, l'oignon râpé, l'ail, le sel, poivre, gingembre et le curcuma. Ajoutez de l'eau et le cardon dessus et laissez cuire pendant 50 mn à feu moyen et à couvert. Epluchez les pommes de terre et ajoutez-les à la marmite et laissez cuire 20 mn jusqu'à évaporation de la sauce. Servez le tajine de cardons aux pommes de terre bien chaud.

Horaires des prières

Samedi 1 radjab 1442 :

12 février 2021

Dhor13h02

Asser15h58

Maghreb18h25

Icha19h45

Dimanche 2 radjab 1442 :

13 février 2021

Fedjr06h16

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

USM Bel-Abbès

Ouverture prochaine du capital social et élection d'un nouveau CA

→ Un nouveau Conseil d'administration de la société sportive par actions de l'USM Bel-Abbès sera élu la semaine prochaine après l'ouverture du capital social pour permettre l'intégration de nouveaux actionnaires, a-t-on appris mercredi de ce club de Ligue 1 de football.



Est-ce le bout du tunnel pour l'USMBA ?

(Photo > D. R.)

Cette décision a été prise lors d'une «réunion d'urgence» tenue mardi soir et présidée par le wali de Sidi Bel-Abbès qui a intervenu pour mettre un terme au conflit opposant le CA, à sa tête, Abdelghani El Hennani, au staff administratif de l'équipe, que dirige Abbes Morsli, et qui met en péril l'avenir de cette dernière parmi l'élite, a précisé la même source. En attendant, une première assemblée générale des actionnaires est prévue ce mercredi avec comme ordre du jour la finalisation du dossier de

demande de la licence professionnelle exigée par la direction de contrôle et de gestion des finances. Ce dossier devrait être déposé auprès de cette instance avant jeudi, dernier délai donné au club. C'est le directeur général Morsli, maintenu provisoirement dans son poste, qui a été chargé de déposer le dossier en question au siège de la DCGF avant l'expiration du délai fixé pour éviter au club une première sanction sportive, consistant en la

défalcation d'un point. L'USMBA a déjà écopé d'une amende de 200 000 dinars pour n'avoir pas répondu aux exigences de la DCGF, un organe relevant de la Fédération algérienne de football, qui a adressé récemment un dernier avertissement au club. Il lui a été signifié par cette mise en demeure qu'il risquerait une double sanction financière et sportive allant jusqu'à sa rétrogradation en division amateur, rappelle-t-on. Le bras de fer engagé entre le CA et le staff dirigeant

a été pour beaucoup dans le retard accusé dans la préparation du dossier exigé, souligne-t-on de même source. Ledit bras de fer a pris une autre tournure cette semaine après l'engagement par le directeur général de l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, au moment où le président du CA, lui, est entré en contacts avec le coach Lakhdar Adjali. Les deux parties ont été sommées au cours de la réunion de la veille, à laquelle ont pris part le président de l'APW et le DJS, de régler la question de l'entraîneur une fois avoir finalisé le dossier de la licence professionnelle. La crise administrative et financière prévalant au sein du club de la «Mekerra» depuis le début de cette saison a valu à l'équipe la 17^e place au classement du championnat avec seulement 9 points après 12 journées. L'équipe est aussi sans entraîneur depuis la 1^{re} journée.

R. S.

Ligue 1 (13^e journée)

Médéa pour rejoindre le leader

→ L'Olympique Médéa, très en verve, aura une belle occasion de rejoindre provisoirement l'ES Sétif, leader du championnat de Ligue 1 de football, lors de la réception du NA Hussein-Dey, alors que le CA Bordj Bou Arré-

ridj et le NC Magra s'affronteront dans le choc des mal-classés, à l'occasion de la 13^e journée prévue vendredi et samedi. Auteur jusque-là d'un parcours exemplaire, l'OM (2^e, 24 pts) partira favori dans son antre d'Imam-

Lyes face au Nasria (13^e, 13 pts) et devrait enchaîner un dixième match de rang sans défaite.

Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar, sur une courbe ascendante, devront toutefois faire attention à une équipe du NAHD qui reste sur deux succès de rang en dehors de ses bases, avant de retomber dans ses travers et s'incliner lors de la précédente journée à domicile devant la JS Kabylie (0-2). Un succès de la formation du «Titteri» lui permettra de revenir provisoirement à la hauteur de l'ESS, dont le match en déplacement face à la JS Saoura a été reporté en raison de son engagement en Coupe de la Confédération.

Médéa traverse une bonne période avec six matches sans défaite, dont cinq victoires de suite. Les «Rouge et Noir» aspirent à poursuivre leur progression au classement et se positionner provisoirement au pied du podium, avec un match en moins à disputer face au voisin MC Alger.

En bas de tableau, deux rencontres seront à suivre : RC Relizane (12^e, 14 pts) - JSM Skikda (19^e, 8 pts) et CABB

Arréridj (20^e, 3 pts) - NC Magra (17^e, 9 pts). Le CABB, seule équipe jusque-là sans la moindre victoire depuis le début de la saison, n'a plus droit à l'erreur s'il ne veut pas compromettre déjà son avenir parmi l'élite. Cette 13^e journée est tronquée de quatre rencontres : MC Alger - ASO Chlef, JS Kabylie - CS Constantine, CR Belouizdad - WA Tlemcen et JS Saoura - ES Sétif, reportées en raison de l'engagement du MCA, du CRB, de la JSK et de l'ESS dans les compétitions africaines interclubs, dont les matches se joueront vendredi, samedi et dimanche.

R. S.

Le programme

Samedi (14h30) :
RCR - JSMS
CABB - NCM
OM - NAHD

Reportées :

MCA - ASO
JSK - CSC
CRB - WAT
JSS - ESS

MC Oran

L'entraîneur Belatoui demande à partir

→ L'entraîneur du MC Oran devrait diriger son équipe pour la dernière fois lors de la réception de l'US Biskra dans le cadre de la 13^e journée de la Ligue 1 de football après avoir demandé personnellement à partir, a-t-on appris mercredi de ce club.

En l'absence du président du Conseil d'administration de la société sportive par actions du club, Tayeb Mehiaoui, qui se trouve actuellement en France pour «des raisons de santé», c'est le président du club sportif amateur, Chamseddine Benseoussi, qui vient de rencontrer Belatoui pour le persuader de poursuivre

la mission avec les Rouge et Blanc, mais en vain, a précisé la même source. L'ancien défenseur international, qui a été promu entraîneur en chef des «Hamraoua» après le départ du Français, Bernard Casoni, il y a quelques semaines, avait déclaré n'avoir pas apprécié ce qui c'était passé au sein de l'équipe la veille du précédent match sur le terrain de l'ES Sétif soldé par une large défaite des Oranais (4-1), sans pour autant donner plus de détails, rappelle-t-on. Avant la 13^e journée, le MCO partage la 8^e place en compagnie de l'USM Alger avec 18 points chacun.

EN DEUX MOTS

Handball : la 36^e édition du championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe fin mai en Algérie

La 36^e édition du championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball, qui devait se jouer en Algérie du 29 mars au 9 avril 2020 puis a été reportée en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), se déroulera finalement du 20 au 29 mai prochain, a annoncé mercredi la Confédération africaine de handball.

L'instance continentale, qui a établi un nouveau calendrier de ses compétitions, a indiqué par ailleurs que le 42^e championnat d'Afrique des clubs champions (messieurs et dames) se tiendra du 1^{er} au 10 octobre 2021 au Caire (Egypte).

La 24^e Coupe d'Afrique des nations (dames), prévue au Cameroun, se jouera du 10 au 20 juin 2021, alors qu'il devait se dérouler initialement du 29 novembre au 9 décembre 2020.

Le Maroc abritera deux compétitions de suite : le 27^e championnat d'Afrique juniors garçons (joueurs nés en 2000) du 6 au 13 mars 2021, suivi du 16^e championnat d'Afrique cadets garçons (joueurs nés en 2002) du 14 au 21 mars. Enfin, le 22^e congrès ordinaire de la CAHB a été programmé les 4 et 5 novembre à Antalya (Turquie).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Handball

Le 36^e championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe en Algérie

le match à suivre

Ligue 1

Médéa pour rejoindre le leader

football

Ligue 2

Coup de starter avec des affiches à la pelle

Finale de la Coupe du monde des clubs

Sixième titre pour le Bayern face aux Tigres

→ Le Bayern a rêvé d'un nouveau sixième titre. Le club allemand l'a concrétisé ce jeudi face aux Tigres Mexicains dans une finale très serrée, jouée à l'aise sur une pelouse compliquée au Qatar. Il poursuit ainsi, tranquillement, son impressionnante moisson de trophées qu'il a entamée depuis un an avec un sextuplé (Bundesliga, Ligue des champions, Coupe d'Allemagne, Supercoupe d'Allemagne, Supercoupe d'Europe).

Ce jeudi, les Bavarois ont intelligemment dominé les Tigres d'André-Pierre Gignac (1-0). Ils savaient qu'un seul but suffirait pour décrocher ce sixième trophée. C'est ce qui s'est passé, et ce, grâce à une réalisation finale arrachée par son défenseur français Benjamin Pavard, juste avant l'heure de jeu. Le Bayern est arrivé à ce stade après avoir facilement écarté ce lundi le champion d'Afrique Al-Ahly (2-0), grâce à un doublé de Lewandowski. Après leur quintuplé de 2020 (Coupe et championnat d'Allemagne, Ligue des champions, Supercoupe d'Allemagne et d'Europe), les Bavarois sont rentrés dans l'histoire en éliminant de cette finale les Tigres de Nuevo Leon, emmenés par l'attaquant français André-Pierre Gignac.

Six sur six !

Le Bayern Munich fait carton plein question trophées avec ce succès en finale de la Coupe du monde des clubs. Bundesliga, Coupe d'Allemagne, Supercoupe d'Allemagne, Ligue des champions, Supercoupe d'Europe et donc Coupe du monde des clubs : c'est un sextuplé, c'est un carton plein et cela récompense l'excellence bavaroise. «A Doha, en finale



■ Et de six pour le Bayern Munich !

(Photo > D. R.)

face à de vaillants Tigres, le Bayern n'a pas surnagé, loin de là, mais a été patient pour arriver à ses fins en seconde période.

Confirmant ce que l'on pouvait légitimement penser depuis plusieurs mois : le Bayern Munich est la meilleure équipe du monde». Sans Thomas Müller, le champion d'Europe en titre alignait quasiment son équipe type face aux Tigres. Pour dominer assez rapidement oui, mais sans faire trembler les filets de Guzman dans un premier temps.

Des occasions de buts qui auraient pu...

«Le Bayern bafouillait son football aux abords de la surface mexicaine (5°, 6°, 23°, 24°, 25°, 51°) à l'image d'un Lewandowski très peu trouvé. Mais on le sait,

il ne faut pas grand-chose au Polonais pour se révéler décisif : sur une subtile passe de l'indispensable Kimmich, Lewandowski allait au duel face à Guzman qui touchait le ballon.

Le cuir revenait sur un Pavard monté aux avant-postes et qui conclut dans le but vide (1-0, 61°). Un soulagement pour des Munichois pas franchement à l'aise sur une pelouse compliquée». Un confrère faisait remarquer que s'il a marqué le but de la victoire, Pavard ne s'est pas montré imprenable sur son côté à l'image de cette balle perdue (63°).

Mais cette ouverture du score était décisive, les coéquipiers d'un Gignac très généreux mais qui perdant petit à petit en lucidité baissant d'un ton physiquement.

Au finale, cette victoire et ce nouveau trophée sont aussi une récompense pour Hans-Dieter Flick. «Une récompense d'excellence pour un entraîneur qui est arrivé sur la pointe des pieds en novembre 2019 pour prendre la suite de Niko Kovac».

En place depuis à peine plus de 15 mois, le manager de 55 ans a déjà tout gagné avec son club ! Une méthode, un discours et surtout des idées pour faire jouer cet ensemble d'individualités incroyables qui font le plus grand bonheur du Bayern.

Résumé de H. Hichem

A voir

- BeIN Sports 1 : FC Barcelone - Deportivo Alavés à 21h
- BeIN Sports 2 : Spezia - Milan AC à 20h45

La Der

MO Constantine : «L'équipe retrouvera la Ligue 2 avec une grande ambition»

Le MO Constantine, qui n'a pas évolué dans l'une des deux premières divisions de football depuis l'exercice 2012-2013, retrouvera cette saison la Ligue 2, après neuf ans d'absence, avec «une grande ambition et une forte détermination pour réaliser de bons résultats», a déclaré, à l'APS, mercredi le président du club.

Selon Abdelhak Demigha, les préparations du club pour la saison 2020-2021, ont été entamées au mois de décembre dernier et se sont déroulées en trois phases de 20 jours chacune, durant lesquelles le MO Constantine a disputé neuf matches amicaux.

Le MOC aura son mot à dire cette saison, a estimé Demigha, soulignant que les autorités locales ont alloué au club une première subvention et en sont toujours derrière l'équipe pour l'aider à résoudre les problèmes

financiers et administratifs. Et d'ajouter : «Les amateurs du club ont attendu avec impatience le retour du MOC en Ligue 2 et misent énormément cette année sur le travail que nous avons fourni et les résultats escomptés pour revoir leur équipe la saison prochaine en Ligue 1 afin de retrouver la passion du derby constantinois contre le CSC, l'autre club de la ville, avec lequel le Mouloudia entretient une rivalité de longue date».

De son côté, le coach du MO Constantine, Mustapha Aggoun a relevé que cette saison est particulière du fait qu'elle intervient après un arrêt de près de neuf mois en raison de la pandémie du coronavirus, et sera prometteuse pour ce que les staffs techniques et administratifs ambitionnent de réaliser.

«Nous avons travaillé ardemment durant la période de préparation d'intersaison pour arriver au niveau souhaité, car l'adaptation physique des joueurs, en dépit des mesures de confinement et les risques de blessures, constituaient la préoccupation principale», a indiqué l'entraîneur du MOC.

La politique sportive des dirigeants du club, visant à repositionner le MOC en Ligue 1 dans sa place et sa grandeur d'antan, nous ambitionne pour relever ce grand défi, notamment après le parcours exemplaire réalisé par les coéquipiers du prometteur milieu de terrain, Naoufel Righi, avec 44 points et une deuxième place au classement de la division nationale amateur (DNA-Est) qui a permis l'accession des mocistes en Ligue 2, a révélé le technicien batnéen.